



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE VIRTUELLEMENT LE MARDI 9 NOVEMBRE 2021
SOUS LA PRÉSIDENTE DE NADIA LARRIVÉE**

Sont présents :

Ajdour, Ayoub, représentant des élèves
Beaudet, Isabelle, représentante des enseignants
Belley, Maryse, représentante des parents
Bergeron, Jean-Philippe, représentant des enseignants
Corbeil, Robert, représentant des parents (arrivé à 19h07)
Côté, Martin, représentant des enseignants
Guillemette, Alain, représentant du personnel professionnel
Hayes, Karina, directrice
Larrivée, Nadia, représentante des parents
Limoges, Frédérique, représentante du personnel de soutien
Mercier, Judith, représentante des parents
Moreau, Hélène, représentante des parents
Ngoupe, Eric Lunaud, représentant des parents
Rakotoniaina, Victor, représentant des parents (substitut)
Roy, William, représentant des élèves
Tremblay-Routhier, Charles, représentant des enseignants
Van den Hoonaard, Lynn Cheryl, représentante des enseignants

Sont absents :

Forget, Pascale, représentante des parents (substitut)
Laroche, Karine, représentante des parents
Tremblay, Olivier, représentant des parents

Assistent également à la rencontre :

Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Larrivée, présidente, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 novembre 2021

Madame Larrivée fait la lecture de l'ordre du jour. Trois points sont ajoutés séance tenante :

- 14.1 Étudiant d'un jour
- 14.2 Application Mozaïk parents
- 14.3 Circulation toilettes

CE-21/22-10 IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Philippe Bergeron

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 9 novembre 2021 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 novembre 2021
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021
5. Questions du public
6. Rapport des comités :
 - 6.1 Comité de parents
 - 6.2 Comité étudiant
7. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2022-2023
8. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2022-2023
9. Adoption du budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement
10. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
11. Adoption du budget 2021-2022
12. Correspondance
13. Informations de la direction :
 - 13.1 Retour sur les portes ouvertes virtuelles et le guichet unique d'inscription
 - 13.2 Déploiement des outils technos-numériques
 - 13.3 Rencontre de parents du 18 novembre 2021
14. Questions diverses
 - 14.1 Étudiant d'un jour
 - 14.2 Application Mozaik parents
 - 14.3 Circulation toilettes
15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021

Les membres, ayant pris connaissance du document au préalable, sont invités à faire part de leurs commentaires ou modifications.

CE-21/22-11 IL EST PROPOSÉ par madame Frédérique Limoges

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 5 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 6 octobre 2021

Après discussion, les membres conviennent que les points pour adopter les ordres du jour et les procès-verbaux vont nécessiter seulement un proposeur. Pour les autres points de décision, un membre devra proposer la résolution et un autre membre devra l'appuyer.

5. Recrutement des représentants de la communauté (page 3)

Madame Hayes a fait des démarches auprès de deux maisons des jeunes (Beauport et Ste-Brigitte-de-Laval) Les responsables ont trouvé l'invitation très intéressante et pertinente, mais il y a un manque de personnel qui fait en sorte qu'ils ne peuvent libérer quelqu'un pour siéger sur le conseil. Madame Laroche a informé la direction qu'elle a fait des démarches auprès de deux institutions et elle est en attente d'un retour d'appel. Madame Hayes invite les membres à faire part de leurs suggestions à la secrétaire s'ils pensent à quelqu'un.

9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2021 (page 4)

Madame Hayes confirme que le rapport annuel sera envoyé aux membres et que les procès-verbaux des assemblées générales des parents ont été déposés sur le site tel que demandé. De plus, la section du site réservée au Conseil d'établissement a été mise à jour.

18.4 Travaux à la cafétéria (page 6)

Les travaux sont terminés et la cafétéria rouvrira ses portes lundi ou mardi prochain. Il reste à déménager les équipements et le matériel et à remettre le tout en place.

5. Questions du public

Il n'y a pas de public.

6. Rapport des comités :

6.1 Comité de parents

Monsieur Ngoupe a assisté à quelques rencontres du comité. Il informe les membres qu'il a été désigné pour mettre à jour la page Facebook du comité de parents. Les élections au conseil d'administration se sont tenues. Les membres ont aussi discuté des classes multiniveaux dans les écoles primaires. Monsieur Ngoupe mentionne que le CSS offre des séances de formation et des capsules sur le rôle du comité pour les parents intéressés. Il a aussi été question de la Fédération des comités de parents du Québec qui donne accès à plusieurs ressources et formations.

6.2 Comité étudiant

Monsieur Roy indique que des activités ont été organisées pour l'Halloween : course de poches de patates, concours de dessin, de décoration de citrouilles et de déguisements, maison hantée et spectacle du band profs élèves.

Monsieur Ajdour mentionne que le parlement étudiant travaille à l'organisation d'une sortie d'hiver. Les jeunes sont conscients du défi à relever, car il n'y en a pas eu depuis plusieurs années. Ils sont prêts à s'impliquer pour promouvoir l'activité auprès de leurs camarades. En effet, un taux de participation minimal est requis pour permettre la tenue de cette journée d'activités. Une offre diversifiée sera proposée aux élèves.

Le comité souhaite aussi organiser un réveillon et des activités pour souligner le temps des Fêtes (une demande sera déposée ce soir au point 10).

En terminant, un projet d'installer un aquarium à la bibliothèque est en cours. Un comité de six élèves a été formé pour nourrir les poissons et s'occuper de l'entretien. Les élèves seront accompagnés par une technicienne en travaux pratiques. Des membres se questionnent quant à l'avenir des poissons durant les vacances. Madame Gagnon indique qu'il existe un système pour les nourrir et des pastilles pour l'entretien.

7. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2021-2022

Madame Hayes commente le document transmis aux membres. Elle souligne que les critères présentés dans le document sont les mêmes que ceux qui figurent sur le site Internet de l'école, qu'ils ont été mis à jour dernièrement et ont été utilisés pour la présentation de nos programmes lors des portes ouvertes de cet automne.

Elle mentionne que le programme English World n'existe plus. Toutefois, un cours d'anglais enrichi est offert pour chaque niveau (un groupe par niveau).

Elle annonce une nouveauté pour l'an prochain : un profil à quatre périodes pour la concentration informatique. Des membres questionnent la capacité d'accueil (locaux). Madame Hayes indique que considérant l'augmentation de la clientèle, en attendant la construction de la nouvelle école dans le secteur Nord, les élèves du bassin devront être priorités pour certaines concentrations plus en demande, le cas échéant. Pour Samuel-De Champlain et tout le secteur Beauport, la prochaine année devrait nous apporter un peu plus d'élèves, mais nous avons encore l'espace nécessaire.

CE-21/22-12 IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Tremblay Routhier, appuyé par madame Maryse Belley

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour l'année scolaire 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Présentation des critères d'admissibilité aux profils particuliers pour 2021-2022

Madame Hayes indique que notre école accueille des services spécialisés : Formation préparatoire au travail (FPT), classes langagières (CL), Pré-DEP et Concentration DEP-DES. Elle souligne que les élèves qui fréquentent les classes langagières et FPT sont admis selon des critères établis par un comité d'admission formé de professionnels et de directions. Elle résume les critères d'admissibilité de chaque programme.

9. Budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement

Madame Larrivée a vérifié de quelles façons le budget peut être utilisé. Elle rappelle que nous ne pouvons malheureusement pas l'utiliser pour les élèves sous forme de bourses, récompenses ou autres. Des besoins peuvent survenir en cours d'année. Le comité dispose d'un budget de 500\$. Un membre suggère d'organiser une activité sociale pour les membres. Si le budget est utilisé de cette façon, on propose d'organiser quelque chose en fin d'année, s'il reste des sous. Un autre membre propose de prendre un temps pour y réfléchir et de reporter le point à une prochaine séance. Les membres sont d'accord.

10. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Hayes résume et commente les demandes. Elle invite les membres à faire part de leurs questions ou commentaires.

CE-21/22-13 IL EST PROPOSÉ par monsieur Victor Rakotoniaina, appuyé par madame Hélène Moreau

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Tournois de hockey 2021-2022 (plusieurs dates)
- Réveillon de Noël (20 décembre 2021)
- Pièce de théâtre *Ailleurs que maintenant* (14 avril 2022)
- Voyage à New York (19 au 23 septembre 2022)
- Voyage à Toronto (20 au 23 septembre 2022)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

11. Adoption du budget 2021-2022

Compte tenu que les membres ont pu en prendre connaissance au préalable, madame Gagnon, gestionnaire administrative d'établissement, présente quelques points d'intérêt. Elle informe les membres que nous débutons l'année avec un surplus de 1 059 250 \$ (429 000\$ du surplus 20-21 et 600 000\$ en 19-20). Elle donne des détails

sur ces surplus et explique ce qu'on entend par fonds propres (revenus des parents), allocations, mesures, budgets réservés et budgets à confirmer en cours d'année. Madame Gagnon annonce que des travaux sont prévus au gymnase et à la palestre à l'été 2022 (un peu plus de 350 000\$). Des travaux sont aussi à venir à la bibliothèque à l'été 2023 (environ 100 000\$). Monsieur Ajdour demande si des travaux sont prévus pour revamper la cafétéria. Madame Gagnon indique qu'il n'y a rien de prévu à cet effet. Madame Hayes lui propose de déposer son projet à la direction puisqu'il ne s'agit pas de gros travaux (décoration, peinture, etc.). Des ajouts de ressources telles que TES, psychoéducation et surveillants d'élèves ont aussi été faits. Des allocations sont à venir pour le programme de tutorat afin de soutenir les élèves en difficulté. En ce moment, le budget n'est pas un problème. C'est le manque de ressources qui est problématique. Les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et questionnements.

CE-20/21-14 IL EST PROPOSÉ monsieur Charles Tremblay-Routhier, appuyé par monsieur Jean-Philippe Bergeron

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le budget de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

13. Informations de la direction

13.1 Retour sur les portes ouvertes virtuelles et le guichet unique d'inscription

Madame Hayes informe les membres que les portes ouvertes se sont déroulées en mode virtuel. S'en est suivi une journée main à la pâte pour les concentrations artistiques et des camps d'évaluation pour les concentrations sportives lors de la journée pédagogique du 22 octobre. Nos futurs élèves ont bien aimé leur activité. Si les portes ouvertes en présentiel reviennent, les responsables souhaitent reconduire les activités découvertes. En terminant, madame Hayes mentionne que les inscriptions pour l'an prochain sont toujours en cours (guichet unique).

13.2 Déploiement des outils technos-pédagogiques

Madame Hayes informe les membres que les directions du primaire et du secondaires du CSS se sont concertées en juin dernier et ont décidé de mettre en place un projet 1-1 (1 élève / 1 appareil). À Samuel-De Champlain, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire auront chacun un Chromebook alors qu'en 1^{re} et 2^e secondaire, des chariots seront disponibles en classe. La distribution aux élèves de 5^e secondaire est prévue cette semaine. La semaine prochaine ce sera au tour des élèves de 4^e secondaire et à ceux de 3^e secondaire dans deux semaines. Une communication a été envoyée aux parents à cet effet. Madame Hayes invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires. Un parent demande si le taux de réponse pour les autorisations est bien, puisqu'elle a reçu un rappel. Madame Hayes mentionne que ce n'est pas parce qu'un parent n'a pas complété le formulaire que son enfant ne pourra pas utiliser un outil. Il pourra en emprunter un, mais ne pourra pas le sortir de l'école. Il est à noter que les élèves qui utilisent un portable dans le cadre d'un plan d'intervention ne se verront pas remettre un Chromebook.

13.3 Rencontre de parents du 18 novembre 2021

Madame Hayes rappelle qu'une rencontre de parents est prévue au calendrier le 18 novembre en soirée. Une formule en ligne (prise de rendez-vous et rencontre) sera offerte et une communication sera envoyée aux

parents cette semaine. Les systèmes utilisés sont des applications de la suite Office : *Bookings* pour la prise de rendez-vous / *TEAMS* pour les rencontres virtuelles. La direction souligne qu'il est possible de communiquer avec les enseignants tout au long de l'année s'il y a des besoins.

14. Questions diverses

14.1 Étudiants d'un jour

Un représentant des parents demande si des activités de type « étudiant d'un jour » sont organisées. Madame Hayes indique que la conseillère en orientation l'offre à certains élèves dont le profil correspond. Il n'y a pas de journée ciblée où tous les élèves participent à ce type d'activité.

14.2 Portail Mozaïk parents

Un parent questionne la fréquence des notifications qu'elle reçoit pour les retards de son enfant. Il y a parfois des erreurs dans la prise des présences. Elle trouve très intéressant de voir les résultats, mais les notifications peuvent faire « paniquer » certains parents. Madame Hayes indique que notre école ne peut pas « personnaliser » le système. L'application est la même pour tous les établissements. Madame Hayes prend note de la problématique et s'engage à la transmettre aux personnes responsables.

14.3 Circulation toilettes

Un élève a rapporté à sa mère qu'une camarade aurait eu ses règles en classe et que son enseignant aurait refusé de la laisser aller à la toilette. Madame Hayes invite les parents à communiquer directement avec l'enseignant de leur enfant s'il survient une situation particulière. Il est toujours possible d'en discuter et de trouver une solution.

Un élève fait part d'une problématique avec les abreuvoirs au gymnase. Madame Gagnon s'engage à aller vérifier et voir ce qui peut être fait.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Robert Corbeil propose, à 21 h 05, que la séance soit levée.

La présidente,
Nadia Larrivée

La secrétaire,
Geneviève Tremblay